Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 16/04/2025 à 08h59
Réference de l'AR : 055-215500463-20250415-02202509-DE
Publié le 16/04/2025 ; Rendu exécutoire le 16/04/2025

Département de Meuse

Nombre de membres :

Afférents au C.M : **11**
En exercice : **10**
Qui ont pris part à la délibération : **08**

Date de la convocation
08/04/2025

Date d'affichage :
16/04/2025

N° 02-2025-09
Avis PLUi communauté de communes Mad & Moselle

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture

Le :

Et publication ou notification

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

de la Commune de BENEY-EN-WOËVRE

Séance du 15 avril 2025

L'an deux mil vingt cinq
Et le quinze avril
A vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances sous la présidence de M. BERNARD Daniel

Présents : M. HANRION Romuald - M. LEHALLE Michel - M. BERNARD Daniel - M. STREIFF Jean- Marie - M HOFF Jean-Claude - Mme GEORGE Laurence - M. SPAETH Yves – M THIRY Michel

Excusés : Mme WEINHARD Liliane - M. POLNECQ Thierry

Mme Laurence GEORGE a été nommée secrétaire de séance.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes Mad & Moselle a été arrêté par délibération du conseil communautaire en date du 06 mars 2025.

En tant que personne publique associée, il sollicite l'avis de la commune.

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet de PLUi.

Pour extrait conforme
Le Maire,
D.BERNARD

MAIRIE DE BÉNEY-EN-WOËVRE (Meuse) R.F.